RÉPUBLIQUE D'HAITI

DISCOURS DE SON EXCELLENCE

MONSIEUR SIMON DIEUSEUL DESRAS, MINISTRE DE L'ENVIRONNNEMENT D'HAITI, A LA VINGT ET DEUXIEME CONFERENCE DES PARTIES A LA CONVENTION CADRE DES NATIONS UNIES SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, MARRAKECH, MAROC, 7-18 NOVEMBRE 2016

Monsieur le Président,

Je suis heureux de pouvoir représenter Son Excellence Monsieur Jocelerme PRIVERT, Président de la République, à la Vingt et deuxième Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur le changement climatique. J'apporte ses salutations à Sa Majesté Mohammed VI, Roi du Maroc, et ses vœux de succès dans le suivi des décisions prises.

Permettez-moi aussi de rendre un hommage bien mérité à Monsieur BAN Ki-Moon, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, pour les dix ans de service rendus au plus haut niveau et pour l'attention qu'il a accordée à la question cruciale du changement climatique. Je salue également la République

française pour le bon travail réalisé à la Présidence de la COP 21 ainsi que Madame Patricia Espinosa, Secrétaire exécutive de la Convention-Cadre dans ses nouvelles fonctions.

J'aimerais profiter de cette occasion pour remercier le Gouvernement et le peuple frère du Maroc de leur hospitalité.

Monsieur le Président,

La COP 22 inaugure une nouvelle ère dans la lutte contre le changement climatique. Elle nous invite à concrétiser et à renforcer les promesses généreuses contenues dans l'Accord de Paris sur le climat dont l'entrée en vigueur immédiate après son adoption en décembre 2015 à Paris est révélatrice de l'adhésion universelle au projet de contenir la hausse de température mondiale en dessous de 1,5^{o} C à la fin de ce siècle.

La République d'Haïti s'engage à fond dans le combat contre le fléau du changement climatique. Bien que les données scientifiques ne soient pas arrêtées sur ce lien de causalité, il vient d'être frappé par un destructeur ouragan, Matthew, lequel a quasi totalement dévasté la région du Sud. Ce dernier a non seulement coûté la vie à plus de 600 compatriotes, mais a également causé des dommages matériels estimés à plus de 20% du PIB national ainsi que des dégâts écologiques inestimables qui viennent assener le coup de grâce à une économie nationale déjà précaire.

Il est à rappeler que, dans sa tradition de pays ayant toujours embrassé les initiatives mondiales nobles, il se réjouit de faire partie de la communauté des nations qui s'attèle à combattre le dérèglement climatique dont les incidences

menacent la stabilité et la survie de notre planète, notamment celles des petits états insulaires en développement.

La Contribution Prévue et Déterminée au niveau National (CPDN) soumise par le Gouvernement haïtien fait partie intégrante de son plan de développement durable et témoigne du sacrifice que le pays est déterminé à consentir pour participer à cette croisade contre le changement climatique. Elle contient des mesures audacieuses dans les domaines de l'atténuation et de l'adaptation que le pays entend adopter pour réduire de façon substantielle ses émissions de gaz à effet de serre et pour assurer la transition vers un système de production de biens et de services sobre en carbone.

À titre d'exemple, dans le cadre de l'engagement en matière de transition énergétique et Croissance verte, il me plait de signaler deux grandes initiatives :

- l'Association des Maires des 12 communes du Département de la Grand'Anse a opté, pour l'alimentation en électricité de leurs communes, à partir de la géothermie de quatrième génération; et
- la production par le secteur privé de 50 MW d'énergies renouvelables à partir du riche gisement éolien et solaire d'Haïti, soit 62.5% des engagements de passage aux renouvelables évoqués dans la CPDN.

Monsieur le Président,

En attendant la ratification prochaine de l'Accord de Paris par le Parlement, toutes les étapes sont déjà franchies pour le dépôt de notre instrument d'acceptation des amendements de Doha au Protocole de Kyoto. Toutes ces initiatives participent de notre engagement à lutter contre le phénomène. Toutefois, au nom de la justice

climatique, la durabilité des efforts déployés par Haïti est fortement inféodée au respect des engagements pris par les pays développés en matière de renforcement des capacités, de financement de l'adaptation et d'appui approprié sur la question des pertes et dommages liés aux changements climatiques. Ce qui va en droite ligne des priorités du Groupe G77 et la Chine, des PEID et des PMA.

Le Gouvernement haïtien est encouragé par les perspectives positives qui se dessinent en matière de financement de la lutte contre le changement climatique. Il apporte tout son soutien à l'élaboration d'une Feuille de route prévisible et concrète en vue de mobiliser les 100 milliards de dollars américains par an en faveur des pays en voie de développement, particulièrement les pays les moins avancés et les petits Etats insulaires en développement, sur la base du projet de document établi par le Royaume-Uni et l'Australie démontrant que les pays développés sont bien placés pour atteindre cet objectif.

L'éradication de la pauvreté dans mon pays devient presqu'une illusion quand de temps en temps les structures économiques et les infrastructures sont balayées par des catastrophes naturelles amplifiées par les incidences perverses du changement climatique.

Monsieur le Président,

Je veux terminer mes propos en formulant le vœu que Marrakech, après Paris, se situe dans une logique de galvanisation, non seulement des décideurs mais également, de la société civile et du secteur privé qui ont un rôle fondamental à jouer dans l'application et la concrétisation des décisions.

Toutes, Tous, nous avons pour mandat sacro-saint de laisser un monde meilleur pour les futures générations, de développer une conscience écologique,

poser quotidiennement des gestes et des actes écologiques, soutenir les pays les plus durement touchés pour pouvoir lutter efficacement contre le phénomène des changements climatiques qui, dans ses manifestations, n'est pas sélectif. C'est pourquoi, tous les pays de la Planète, sans exclusion aucune, doivent prendre part à la lutte contre le changement climatique.

Je suis confiant que nous avons tous compris l'urgence d'agir, et d'agir maintenant. Dans le cas particulier d'Haïti qui fait face presque tous les deux (2) ans aux aléas climatiques, le financement de l'adaptation ainsi que les mécanismes appropriés de transfert de risques en lien avec les pertes et dommages constituent une priorité immédiate, et ce avec l'allègement des procédures d'accès.

Je vous remercie de votre attention.